

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/067/8.8

Feuillet n°092



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Pazayac, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 28 juin 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	41
Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET,

Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude TURBANT représenté par Betty CHABANE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Dominique DURAND représenté par REBIERE Emmanuel.

Excusés : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Roland MOULINIER donne pouvoir à Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON donne pouvoir à Francine BOURRA Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Edmond Claude DELPY, Mattia TRENTEMONT, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Jean-Michel LAGORSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT,

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

OBJET : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur Terrasson : Modèle de convention pour autorisation de travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement eaux usées chez le particulier

La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir souhaite lancer la réhabilitation de ces réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu, suite aux résultats de l'étude diagnostique du système d'assainissement.

L'étude prévoit une réhabilitation de ces réseaux comprenant le renouvellement des branchements aussi bien dans le domaine public que privé. Pour cette raison, l'Agence de l'Eau Adour Garonne finance à hauteur de 50% les travaux effectués dans le domaine privatif.

AR Prefecture

024-200041150-20240708-DE202467-DE
Reçu le 11/07/2024

De ce fait, il serait souhaitable d'effectuer les travaux de mise en conformité des branchements chez les particuliers. Ce qui permettrait de réaliser les travaux dans le cadre du marché que lancera la collectivité, de respecter les délais et donc de ne pas perdre la subvention possible, d'avoir un suivi plus simple et rapide et d'arriver à diminuer le volume d'eaux claires parasites sur le réseau donc la station d'épuration.

Concernant le financement, la collectivité prendra à sa charge les travaux dans le domaine privé comme mentionnés dans le modèle de convention.

Par conséquent, il est proposé un modèle de convention pour autorisation de travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement eaux usées chez les particuliers

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE à l'unanimité :

- **De valider** le modèle de convention pour autorisation de travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement eaux usées chez les particuliers
- **D'Autoriser** Monsieur le Président à signer les conventions.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 09/07/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR Prefecture

024-200041150-20240708-DE202467-DE
Reçu le 11/07/2024